

Police Ouest lausannois (POL) – Activités communales



Répondant communal

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter sa Commune. En 2019, il a participé à 13 séances du Comité de direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2019 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, José Birbaum, Alain Blanchoud, Alexandre Schelling et Vincent Maeder.

Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le Premier-lieutenant Chappuis. Il a participé aux séances hebdomadaires des Chefs de service se déroulant dans le bâtiment de Mon Repos. Il a également pris part aux séances mensuelles dites de coordination, réunissant les Services des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, des travaux, des écoles et de police qui se tiennent au Centre technique communal. Tout au long de l'année 2019, l'échange et le partage d'informations, entre le Municipal et le répondant, se sont déroulés régulièrement, à raison d'une séance hebdomadaire.

Lors de ces entrevues, il a par exemple été question de la problématique du stationnement à Renges suite à la construction de nouveaux immeubles et l'arrivée de nouveaux habitants. L'installation d'une signalisation adéquate a contribué à améliorer la situation. La vitesse des usagers traversant le hameau a également causé des soucis sécuritaires. La pose ponctuelle d'un radar préventif a contribué à faire respecter la vitesse, limitée à 30 km/h.

La sécurité, notamment des piétons sur la place du Motty, suite aux travaux de démolition de l'Auberge communale, a également été traitée dans ces séances, ceci conjointement avec l'Unité trafic.

La question du régime de circulation, et notamment de la sécurité dans le quartier « Montaney », a occupé tant les services communaux que ceux de la POL. Une détermination claire de la Direction générale de la mobilité et des routes, établie en fin d'année, devrait permettre de clore prochainement ce dossier pour ce qui est de l'aspect police.

Une armoire de gestion des feux de circulation et des piétons, située sur la route du Bois, à proximité de l'entrée du centre commercial, a cessé de fonctionner juste avant les fêtes de fin d'année. La coordination entre le Municipal, le répondant communal et l'Unité trafic, a permis de rétablir la situation par l'achat et la pose d'une nouvelle armoire de gestion garantissant ainsi la sécurité des écoliers à la reprise des classes en 2020.

D'autres demandes telles que la pose de miroirs, de compteurs routiers ou des cas de mauvais stationnement, notamment aux abords du collège de la Coquerellaz, au chemin des Trois-Ponts ou à proximité du collège d'Epenex, ont également animé cette année 2019.

Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs mais reflètent bien la richesse de ces échanges et rencontres.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schær.

Service de la signalisation

En 2019, à Ecublens, le Service est intervenu à 24 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 206 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre des travaux au Pont-Bleu, la requalification de la route Cantonale, Croset- Parc (quartier et nouveau collège), la réfection des routes de la Pierre et du Molard et le raccordement à la station d'épuration de Lausanne. De plus, des travaux pour le tirage de la fibre optique ont été menés. Les policiers sont également intervenus lors de 50 manifestations, dont Balélec, Equinox, la Fête des écoles, la Fête nationale du 1^{er} août, Destiny, le rallye de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes et l'Abbaye. Enfin, 154 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.



Formation des employés des voiries sur la sécurité routière

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire d'Ecublens

Dans le cadre du projet Regio, les Unités territoriales se sont rapprochées du personnel du poste de la gendarmerie de Renens, ainsi que des répondants de proximité qui œuvrent sur l'ensemble du territoire vaudois. Les premières discussions constructives ont permis d'échanger sur plusieurs méthodes de travail, dont l'activité en lien avec l'approche en résolution de problèmes.

Depuis plusieurs années, le personnel des Unités territoriales exploite la méthode « SARA » (Situation – Analyse – Réponse – Analyse) qui est enseignée à l'Académie de police de Savatan. Convaincus par la méthode utilisée par nos collègues gendarmes, soit « SMARE » (Situation – Mesures transitoires – Analyse – Réponse – Evaluation), les collaborateurs des Unités territoriales l'ont adoptée en 2019. Ce procédé donne l'avantage de réfléchir dès le début de la prise en charge de la problématique sur les premières mesures qui peuvent être mises en place pour lutter contre un phénomène récurrent.

En 2019, l'Unité territoriale a traité différentes affaires en approche en résolution de problèmes. Ci-après, quelques chiffres en lien avec Ecublens.



Cérémonie d'assermentation du 28 mars 2019

Plt Jacques-André Chappuis,
Répondant communal



Commune d'Ecublens Monitoring 2019

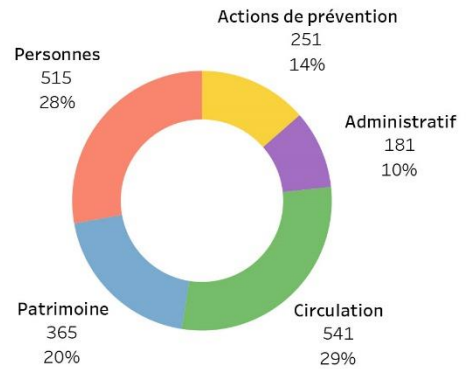
(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

Evénements et actions de prévention

1'602 événements
+
251 actions de prévention



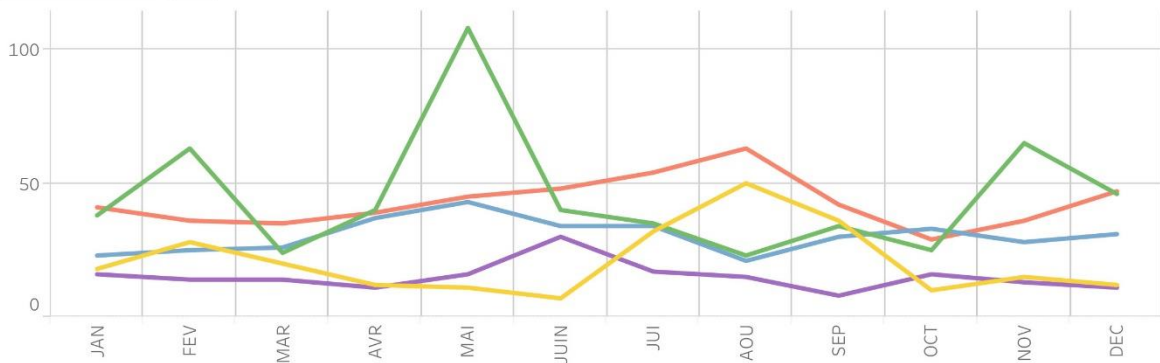
Ces événements ont conduit à 49 appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



Sémantique : Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte).

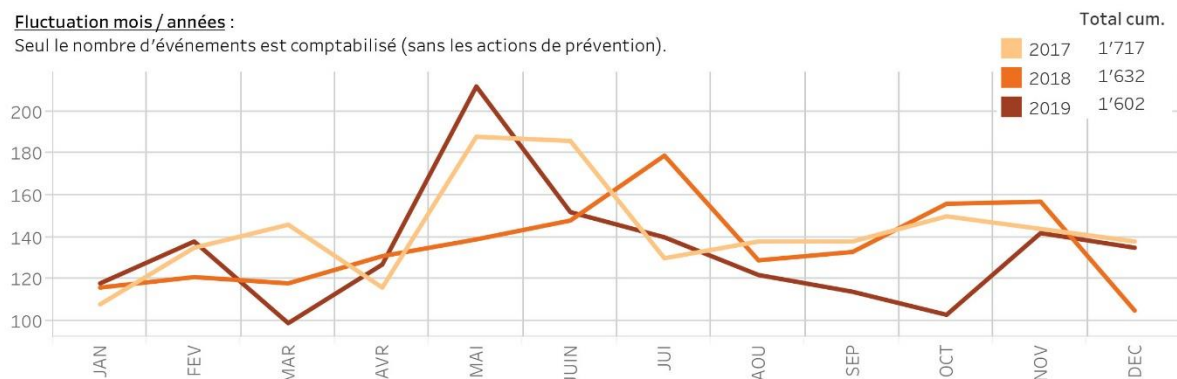
- Catégories :**
- Une action de prévention se caractérise par un effort visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
 - **Personnes** : infractions touchant les personnes (par ex. lésions corporelles, stupéfiants, nuisances).
 - **Patrimoine** : infractions touchant les biens (par ex. vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété).
 - **Circulation** : contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
 - **Administratif** : ensemble des processus administratifs (par ex. documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque).

Fluctuation des catégories :



Fluctuation mois / années :

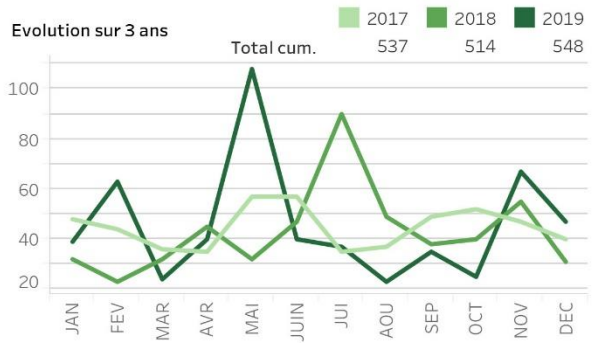
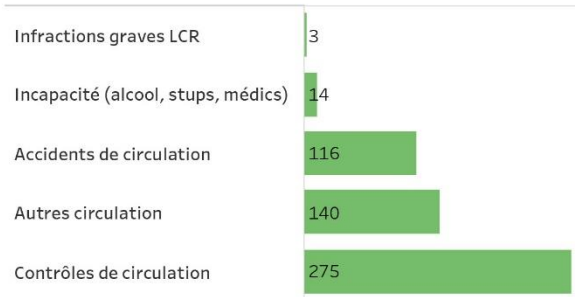
Seul le nombre d'événements est comptabilisé (sans les actions de prévention).



Tendances des phénomènes 2019

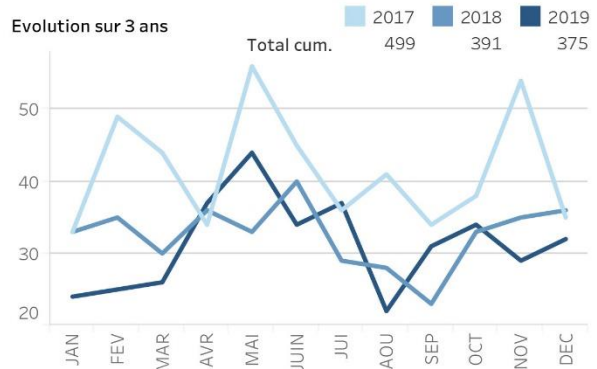
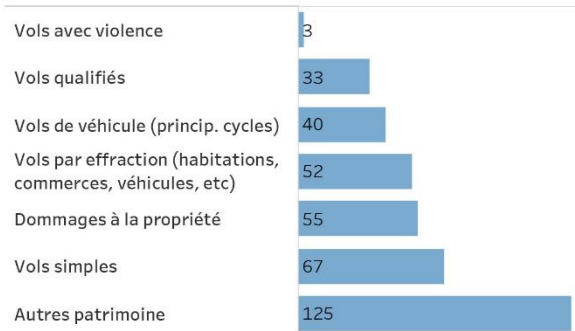
Un événement peut comprendre plusieurs phénomènes, ainsi une infraction touchant les personnes peut par exemple comporter des lésions corporelles, des stupéfiants et un vol.

Circulation



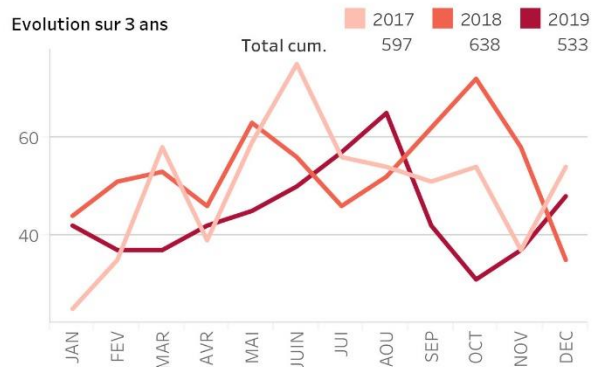
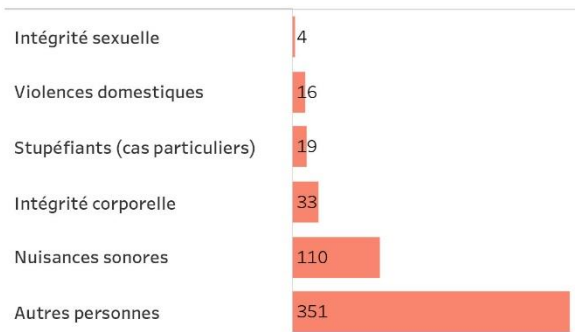
Le pic de mai s'explique par une augmentation des contrôles de circulation, ainsi que par l'augmentation des infractions intitulées "Autres circulation". Les pics de février et de novembre sont en lien avec l'augmentation des contrôles de circulation. "Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque. "Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

Patrimoine



"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

Personnes

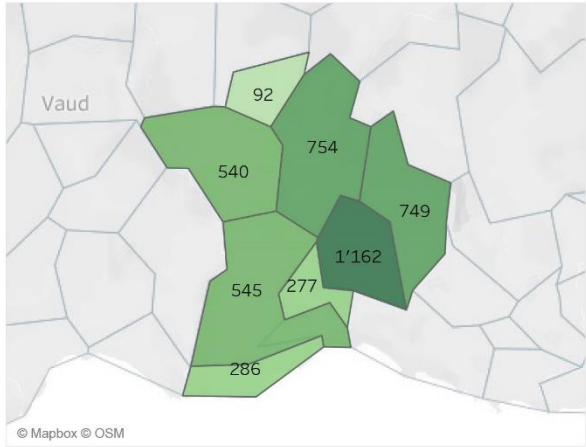
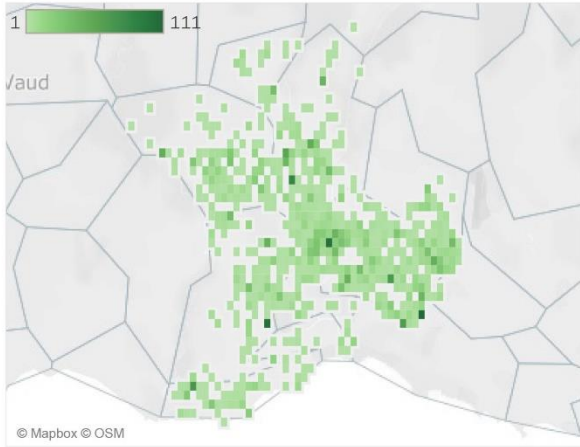


Les pics situés entre juillet et août ainsi que celui de décembre sont en lien avec l'augmentation des nuisances sonores. "Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés/recherchés/suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges. "Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

Distribution des phénomènes par commune

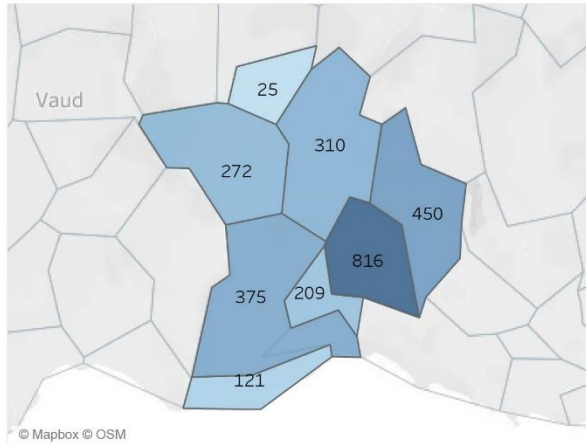
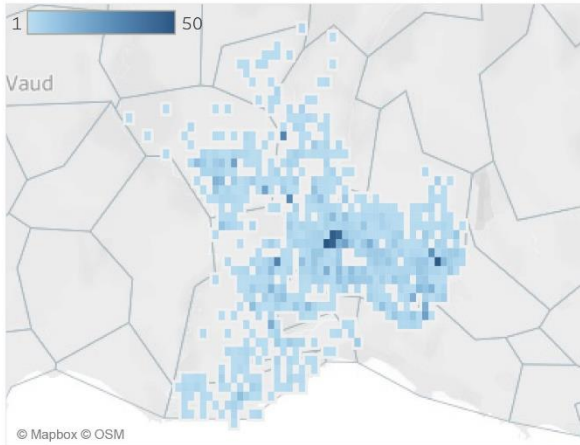
Circulation 2019

4'405 cas



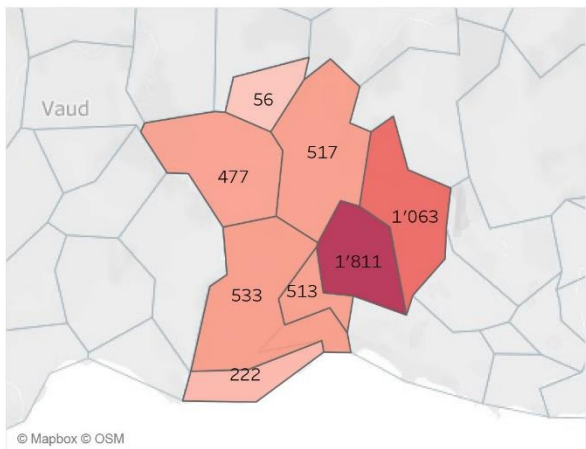
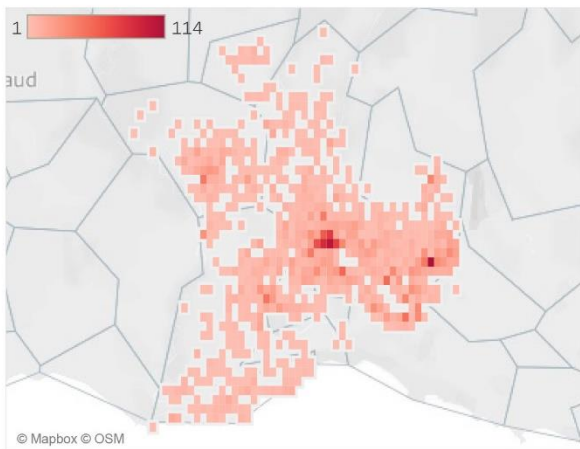
Patrimoine 2019

2'578 cas



Personnes 2019

5'192 cas



Service du contrôle des habitants

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2019, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.5 EPT et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service.
- 4 employés de commerce (2 à 100 % dont un poste vacant, une à 80 % et une à 70 %).
- 1 apprenti employé de commerce.



TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.

- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois jusqu'à notre service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.

Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

Autorisations de stationnement

Le Service du contrôle des habitants est en charge de la gestion des autorisations de dépassement de la durée de parcage, tâche qui était précédemment gérée par la POL.

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois.

Nous dénombrons 20 autorisations délivrées pour l'année 2019 et 11 autorisations de courte durée.

Registre des inhumations

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux et le Service du contrôle des habitants.

Le Service du contrôle des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères du défunt.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.

Registre des chiens



Le Service du contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à elles exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	2018	2019
Chiens	497	524
Chiens potentiellement dangereux	19	8
Total	516	532

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	617
Ecublens	532
Bussigny	402
Prilly	381
Crissier	335
Chavannes-près-Renens	248

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à 6 reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé au Service des communes et du logement qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de

celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies en 2019 : 62 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

Statistique des électeurs :

	2018	2019
Suisses	5'564	5'688
Etrangers	2'208	2'258
Total	7'772	7'946

Initiative et référendum

Titre	Etat	Date de dépôt	Montant	Signature	Quota

Dans le cadre du registre civique, le Service du contrôle des habitants se charge de la vérification des listes

d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

L'année 2019 a été marquée par un nombre important de contrôles en comparaison à l'année 2018. Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	2018	2019
Initiatives :	8	11
Référendums :	4	4
dont		
Signatures reçues	2'035	2'291
Signatures validées	1'639	1'827
Signatures non valables	396	464

Taxes de séjour



SwissTech Hôtel.

La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, de l'Hôtel des Inventions et du

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 130'319.60** (Fr. 129'926.95 en 2018), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

Evaluation des prestations



Suite à la reconnaissance des Autorités cantonales sur notre manière de concevoir l'accueil et le service à la population, ces dernières années, la Direction du Service souhaite maintenir l'amélioration continue de ses prestations, dans la volonté de satisfaire au mieux les administrés.

Pour ce faire, un des points essentiels est d'offrir la possibilité aux administrés de pouvoir évaluer les prestations qui leur sont offertes.

Afin d'atteindre cet objectif, un abonnement à un appareil permettant l'évaluation des prestations (sortie des guichets) a été conclu, afin de connaître, sous forme de moyenne, le taux de satisfaction au guichet (front office uniquement).

Un bilan global sera établi après un an et les résultats permettront de mettre en place les prochaines étapes de l'évaluation des prestations par nos administrés.

Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2019 s'élève à 13'089 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2019 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'332** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2019

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Suisses :	6'847	7'013
dont		
Bourgeois	1'469	1'519
Vaudois	2'729	2'823
Confédérés	2'649	2'671
Etrangers	6'187	6'319
Total	13'034	13'332
soit une variation annuelle de		+ 298

Arrivées

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Suisses	525	598
Etrangers	1'769	1'651
Total	2'294	2'249

soit une variation annuelle de - 45

Départs

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Suisses	515	528
Etrangers	1'330	1'382
Total	1'845	1'910
soit une variation annuelle de		+ 65

Etat civil

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Naissances	138	130
Mariages	101	79
Partenariats	1	2
Séparations	51	80
Divorces	32	43
Partenariat dissous	-	2
Décès	95	141
Naturalisations	158	125
Changement de nom	72	68
Adoption	-	1
Reconnaissance	17	6
Désaveu	-	-
Déchéance nationalité	-	-

Autres données statistiques

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	404	525
Frontaliers (permis G)	1'128	1'238
Domiciles secondaires	485	507

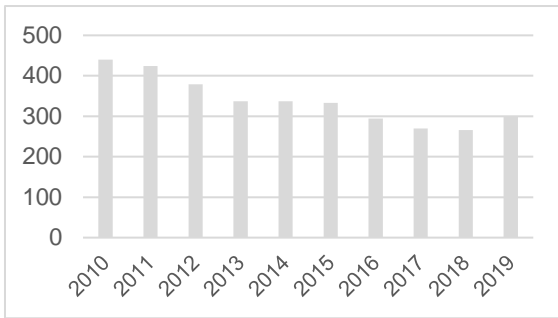
Statistique des religions

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Protestants	1'893	1'824
Catholiques	3'919	3'781
Autres	4'933	5'530
Sans	2'289	2'197
Total	13'034	13'332

Cartes d'identité



Le nombre de cartes d'identité établies a été marqué cette année par une augmentation importante : + 33 demandes, soit un total de **299** demandes (adultes et enfants). Ci-dessous, l'évolution de ces dernières années.



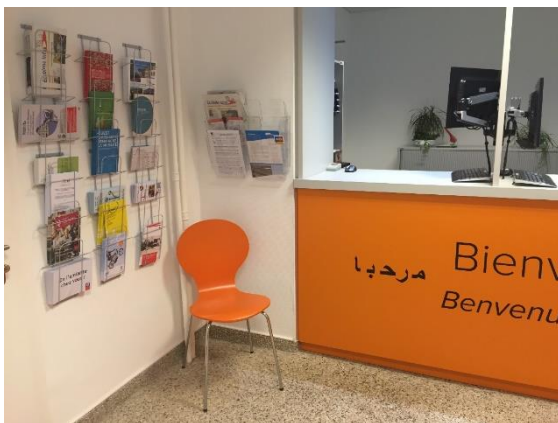
Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



50 déclarations de garantie ont été délivrées cette année, dont cinq avec un préavis négatif.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.



Teuta Jakaj, Cheffe du Service du contrôle des habitants

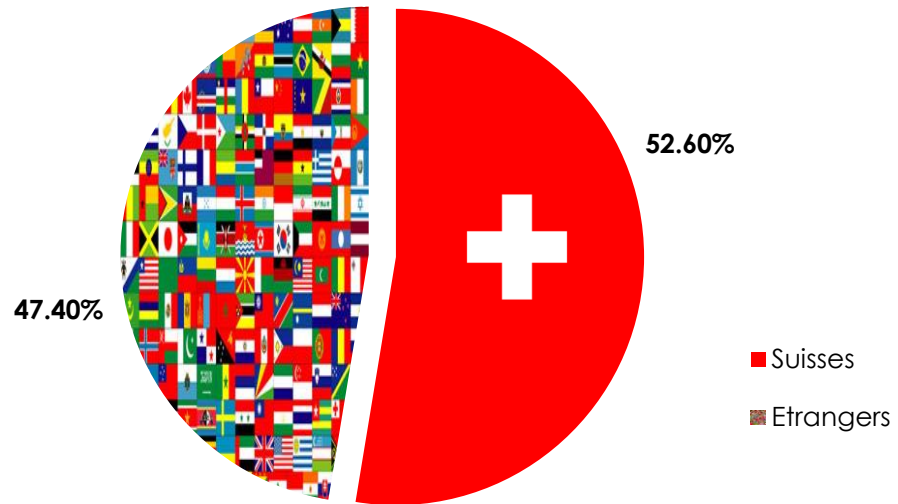
Population au 31 décembre 2019

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

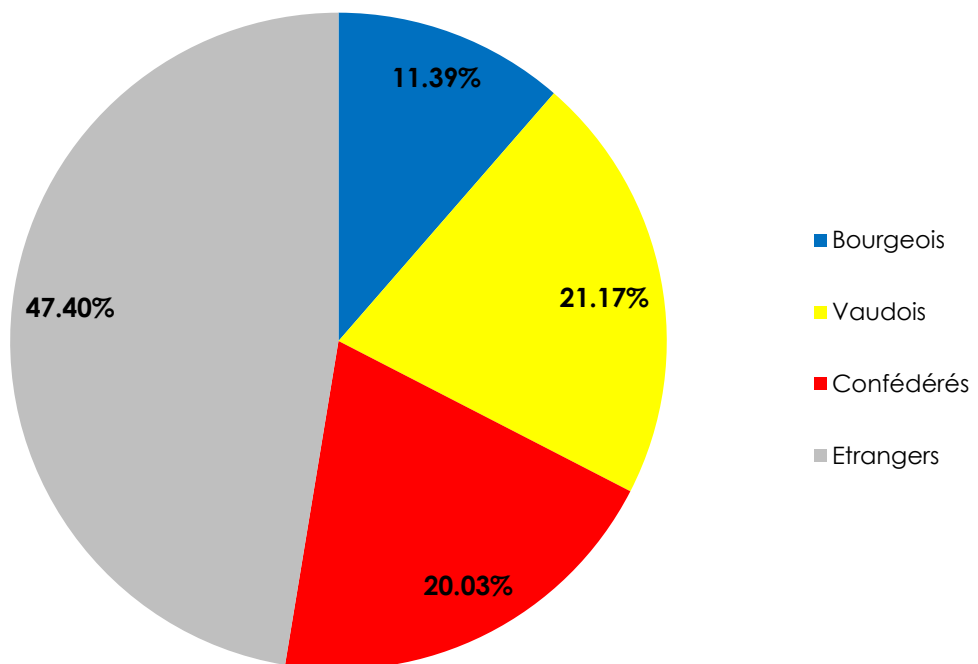
Rang	Villes	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019
1	Lausanne	137'053	139'624	139'720	139'726
2	Yverdon-les-Bains	29'570	30'208	30'211	30'189
3	Montreux	26'402	26'653	26'006	26'065
4	Nyon	20'047	20'551	21'239	21'416
5	Renens	20'323	21'114	20'968	20'928
6	Vevey	19'605	19'829	19'904	19'871
7	Pully	17'979	18'194	18'336	18'495
8	Morges	15'819	15'839	15'725	15'862
9	Gland	12'829	13'081	13'101	13'194
10	Ecublens	12'340	12'560	12'939	13'089
11	Prilly	11'871	12'105	12'392	12'423
12	La Tour-de-Peilz	11'637	11'779	11'871	11'906
13	Lutry	9'888	10'001	10'285	10'357
14	Aigle	9'740	10'153	10'134	10'217
15	Payerne	9'301	9'716	9'971	10'072
Communes limitrophes					
17	Bussigny	8'215	8'227	8'677	8'962
19	Crissier	7'542	7'636	8'008	7'944
21	Chavannes-près-Renens	7'374	7'543	7'653	7'887
36	St-Sulpice	3'898	4'148	4'524	4'717
64	Echandens	2'631	2'731	2'757	2'739
89	Denges	1'651	1'624	1'614	1'609

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2019 (13'332 habitants)

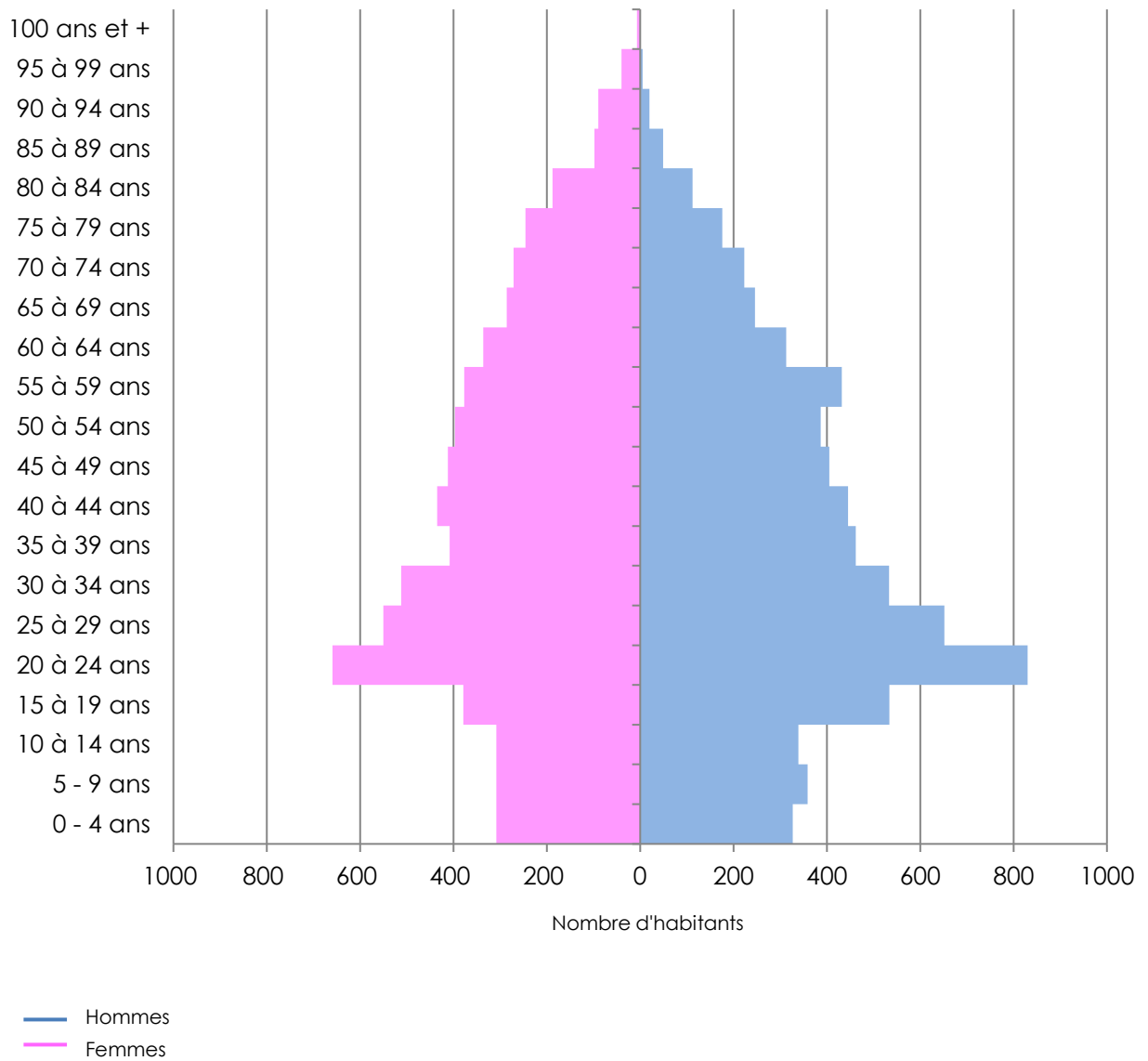


Composition de la population au 31 décembre 2019



Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2019 - Population totale



Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **115** nationalités différentes.









Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	7'013	Equateur	15	Argentine	3
Portugal	1'168	Hongrie	15	Bolivie	3
France	1'106	Croatie	15	Costa Rica	3
Italie	929	Pakistan	13	Ghana	3
Espagne	393	Egypte	13	Guatemala	3
Kosovo	260	Angola	12	Guinée	3
Turquie	185	Autriche	12	Kazakhstan	3
Macédoine du Nord	180	Japon	12	Rép. dominicaine	3
Serbie	170	Colombie	11	Venezuela	3
Chine	140	République tchèque	10	Chypre	2
Maroc	126	Slovaquie	10	Guinée-bissau	2
Allemagne	119	Thaïlande	10	Israël	2
Tunisie	109	Albanie	9	Kenya	2
Bulgarie	93	Maurice	9	Laos	2
Inde	78	Ethiopie	8	Lettonie	2
Brésil	68	Lituanie	8	Mali	2
Iran	63	Luxembourg	8	Mauritanie	2
Russie	60	Moldavie	8	Mongolie	2
Roumanie	54	Norvège	8	Monténégro	2
Belgique	48	Somalie	8	Philippines	2
Erythrée	45	Suède	8	Singapour	2
Bosnie-Herzégovine	43	Australie	7	Afrique du Sud	1
Pologne	42	Nigéria	7	Bélarus	1
Royaume-Uni	40	Pérou	7	Cuba	1
Afghanistan	39	Côte d'Ivoire	6	El Salvador	1
Grèce	39	Irak	6	Estonie	1
Chili	38	Madagascar	6	Gambie	1
Corée (Sud)	36	Slovénie	6	Géorgie	1
Syrie	34	Ukraine	6	Guinée-équatoriale	1
Canada	32	Arménie	5	Indonésie	1
Liban	28	Cap-Vert	5	Libye	1
Algérie	27	Danemark	5	Népal	1
Etats-Unis	24	Mexique	5	Nouvelle-Zélande	1
Vietnam	23	Burkina Faso	4	Panama	1
Pays-Bas	22	Cambodge	4	Sierra Leone	1
Sri Lanka	22	Finlande	4	Soudan	1
Taiwan (Taïp.chinois)	21	Haïti	4	Tchad	1
Cameroun	16	Irlande	4		
Congo (Kinshasa)	16	Sénégal	4		



Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 52.98 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 67.18 % de la population étrangère de notre Commune.

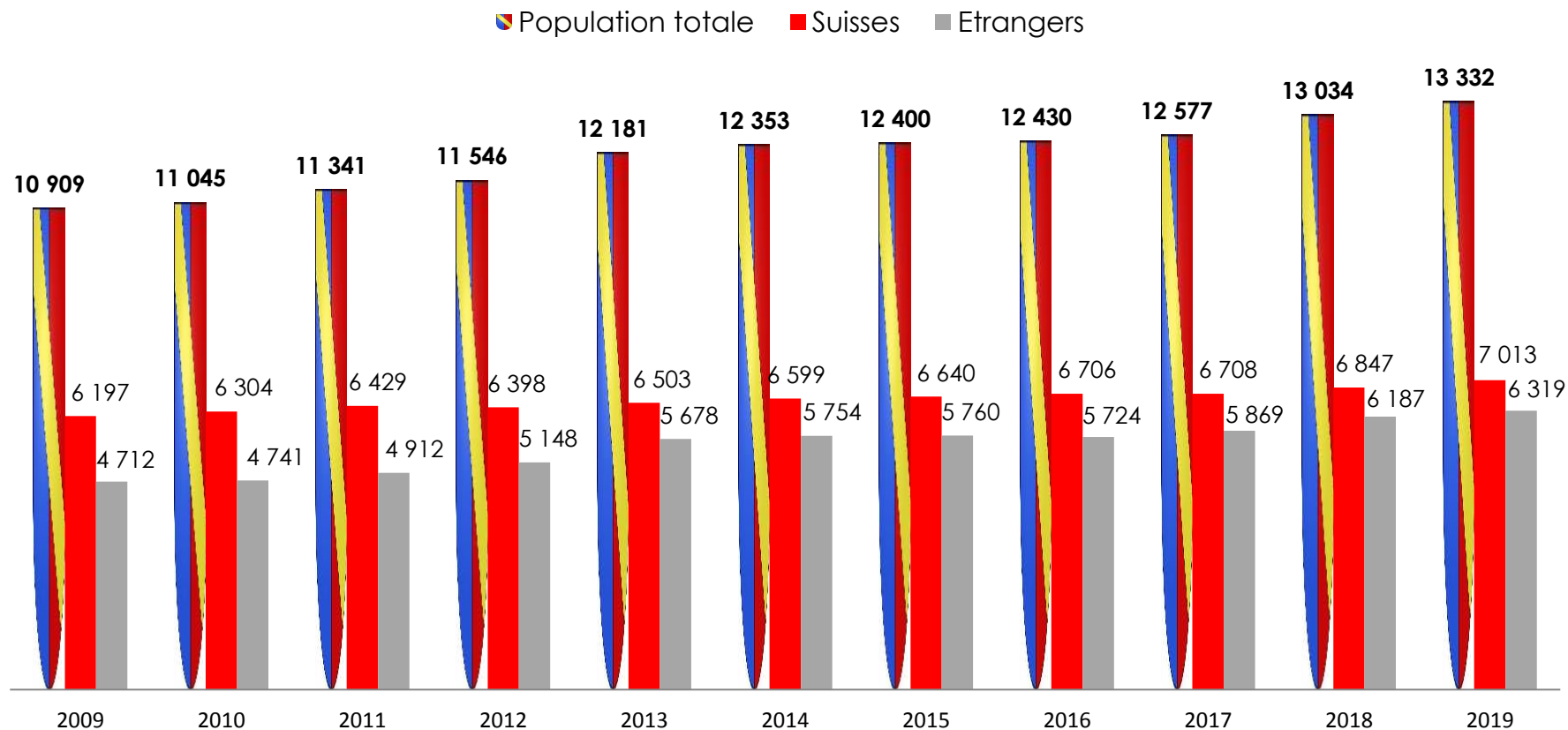
Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt.html>

	UE / AELE	Etats-tiers
		
 Autorisation d'établissement (Livret C)	2'496	865
 Autorisation de séjour (Livret B)	1'518	977
 Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	47	35
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	103
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	22

Fonctionnaires internationaux : 3 personnes.

En attente d'autorisation : 277 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2009 à 2019



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme à nouveau cette année avec une augmentation de la population de + 298 personnes par rapport à l'année 2018. Les Hautes Ecoles, ainsi que la réalisation d'un important plan de quartier (phase 2), constituent des facteurs accélérateurs de ce développement démographique qui devrait se stabiliser en 2020. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 13.17 % depuis 2009) en comparaison du nombre d'étrangers qui s'accroît cette année encore (+ 132 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 34.10 % pour atteindre le nombre de 6'319 habitants en 2019.



Informatique et télécommunications

ORGANISATION

Introduction

Dès l'engagement d'un responsable informatique au 1^{er} janvier 2018, la gestion et le support des postes de travail ont été repris en interne. En 2019, cette maîtrise a été étendue à l'ensemble du réseau informatique.

Le responsable informatique assume aussi l'interface entre les utilisateurs et les différents prestataires privés pour toutes les prestations techniques qui restent externalisées et pour tous les problèmes liés à l'utilisation des logiciels. Dans ces conditions, le maintien de relations durables et solides avec des « partenaires » expérimentés, disponibles, fiables et proches géographiquement reste indispensable. Le titulaire du poste participe également à tous les nouveaux projets, soit en tant que conseiller technique, soit en tant que responsable de projet.

Tâches principales

Les tâches non externalisées sont les suivantes :

Informatique

- Gestion du parc informatique, montage, configuration et installation des équipements.
- Support technique premier et deuxième niveau des postes utilisateurs.
- Formation des utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Gestion administrative des équipements réseau et wifi.
- Interface avec le prestataire pour toutes les mutations liées aux mouvements du personnel.
- Gestion des accès sélectifs aux logiciels de comptabilité et du contrôle des habitants.
- Accompagnement des projets informatiques.

- Administration et gestion du « Business Process Management », logiciel Optimiso.
- Administration de la gestion électronique des documents, logiciel ELO.
- Analyse et définition des besoins en matière de matériel informatique.
- Gestion des achats liés à l'informatique, mise en concurrence des prestataires et diversification des fournisseurs.
- Etude et amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique).

Moyens d'impression

- Gestion du parc de copieurs et d'imprimantes.
- Gestion des accès individuels.

Téléphonie

- Gestion du parc téléphonique.
- Help desk de premier niveau.
- Mise à jour des données des utilisateurs.

Financement des équipements

- Recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Suivi des contrats.
- Anticipation des renouvellements.

INFORMATIQUE

Hébergement

L'hébergement des programmes et des données est toujours assuré par la société « Groupe T2i » basée à Renens et à Sierre. Ce groupe est issu de la fusion de Ti informatique SA et de InfoServices SA, cette dernière société étant également éditrice des logiciels métiers « Citizen » utilisés par les services communaux.



Les infrastructures d'hébergement, propriété du Groupe T2i, sont placées au data-center « Brain Serve » à Crissier. Ce dernier présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV). La Commune ac-

quiert une prestation d'hébergement facturée en fonction des ressources utilisées, soit puissance et volume.

Un monitoring des performances a été mis en place afin d'adapter ponctuellement les ressources à l'évolution des besoins.

La liaison entre les différents sites communaux est toujours assurée par une fibre optique réservée à l'usage exclusif de la Commune.

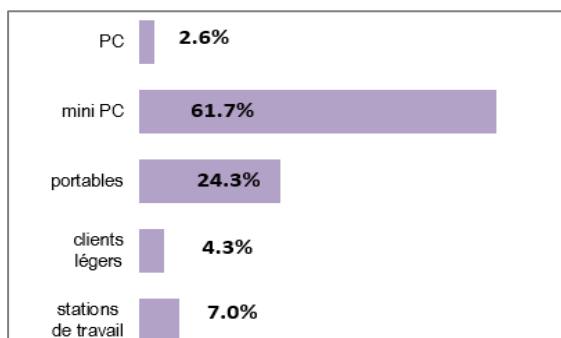
Parc informatique

L'internalisation de la gestion du parc a permis d'optimiser le renouvellement des ordinateurs en supprimant la systématique qui était appliquée auparavant. Afin de réduire l'impact écologique et les coûts, les machines ne sont plus remplacées tous les cinq ans, mais à leur réelle fin de vie. Ainsi, seuls neuf postes de travail ont été remplacés au cours de l'année 2019.

Les renouvellements effectués ont suivi la même logique que par le passé : les anciens PC traditionnels ont été remplacés par des mini PC plus avantageux et suffisamment performants pour des activités de bureautique en terminal serveur. Les ordinateurs portables sont toujours réservés aux utilisateurs mobiles, principalement les Chefs de service et les Municipaux. Les stations de travail équipent le personnel des services techniques utilisant des programmes spécifiques installés en local.

Cent quinze postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2019 ; ils se répartissent comme suit :

- 3 PC conventionnels
- 71 mini PC
- 28 portables
- 5 clients légers
- 8 stations de travail



Vingt-deux machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Contrôle des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - secrétariat CTC
- 1 - salle de conférences administration Motty
- 2 - salles de conférences CTC.
- 1 - bureau Voirie et Espaces Verts (VEV)

Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. *Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.*

Logiciels métiers

- Citizen / T2i
 - contrôle des habitants
 - registre civique
 - gestion des chiens
 - gestion pièces d'identité
 - approvisionnement économique
 - comptabilité générale
 - créanciers
 - facturation
 - débiteurs
 - cadastre administratif
 - citiloc, location objets
 - citiweb, accès distants
 - registre des entreprises
- ABACUS / Ofisa Informatique
 - gestion des salaires
- GeoConcept / Geoconcept
 - Système d'information du territoire SIT
 - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
 - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
 - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
 - Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk
 - dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
 - dessin technique
- TachoPlus / Mobatime SA

- tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
 - inventaire des archives
<https://vaud.archivescommunales.ch>
- ArchiClass / Objectis
 - gestion du plan de classement
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
 - gestion du fonds de la Bibliothèque
 - consultation en ligne du catalogue
- Presento / Zeit AG
 - gestion des temps de présence du personnel
- PersProfile Manager / S-Quell SA
 - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote / Ricoh Suisse SA
 - gestion des copieurs
- SIX Payment Services SA / Saferpay
 - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
 - contrôle d'accès électronique
- OptimisoNext / Optimiso Group SA
 - Business Process Management
- ELO Professional / ELO Digital Office
 - gestion électronique des documents
- Xpert.Meeting / TI Informatique
 - gestion des séances de Municipalité
- Ma Cantine / CeRFI SA
 - gestion des réfectoires scolaires
- Messerli / Jobin SA
 - gestion d'ouvrages
- Nexthink
 - outil de monitoring du parc informatique

Logiciels de bureautique

- Windows 10
- MS Office 2013
- MS Office 2016
- Twixtel
- PDF-Xchange Editor
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project standard
- MS Visio
- Druide Antidote
- Affinity Photo / Designer / Publisher

Plateforme internet

- Insito / Finance active
 - informations financières

Guichet virtuel

- réservation/vente des cartes CFF et CGN
- pré-réservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir
- contrôle des habitants (CH)
 - changement d'adresse
 - chiens (inscription, départ,...)
 - commande attestations
 - départ de la Commune
 - recherche d'identité
- contrôle des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

Internet



Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique dont la capacité a été augmentée de 20 Mb/s à 100 Mb/s symétriques en 2019 sans augmentation de coût. Une redondance, en technologie SDSL, est en fonction avec une bande passante de 4 Mb/s.

La connexion complémentaire ajoutée en 2015 pour les wifi communaux a aussi été améliorée de 200/20 Mb/s à 600/60 Mb/s sans changement de prix.

PROJETS

Accompagnement des projets

Les projets de développements informatiques de petite à moyenne envergure sont gérés directement par le Service des finances avec les prestataires concernés. Par contre, les projets transversaux impliquant plusieurs services ou les projets complexes sont conduits par un consultant externe et neutre. En 2019, la société « Itinera-Group », ancienne-



ment « CMSI SA », à Renens a été mandatée pour la gestion du projet de renouvellement du parc de copieurs dont le contrat de location est arrivé à échéance au 30 septembre 2019.

Projets réalisés et en cours

Mise en place d'un outil de monitoring du parc informatique



Pour répondre au besoin de surveillance et de gestion du parc informatique, la solution nommée Nextthink a été acquise. Il s'agit d'une application qui a été développée à l'EPFL. Elle permet de vérifier l'état des mises à jour des logiciels installés en local sur les postes (Windows, MSOffice, antivirus, etc.), de connaître l'utilisation moyenne des ressources et de détecter et identifier les divers incidents survenus en vue de les résoudre. Elle permet ainsi d'avoir une vision d'ensemble de « l'état de santé » des postes informatiques et d'intervenir de manière ciblée.

Renouvellement des imprimantes multifonctions

Le contrat de location des copieurs est arrivé à échéance au 30 septembre 2019. Dans un premier temps, une étude a été réalisée auprès de chaque service afin de déterminer les besoins. Ensuite, avec l'aide du consultant de la société Itinera habituellement sollicité pour ce genre de prestation, un appel d'offres sur invitation a été envoyé à trois sociétés. Il s'agit du prestataire actuel, la société Ricoh à Etoy, de la société JBC (Canon) à Crissier et de la société Masset (Kyocera) à Yverdon-les-Bains. L'évaluation des offres a démontré que les aspects techniques étaient assez similaires avec un désavantage à Kyocera qui a proposé des machines sous-dimensionnées et moins robustes. La différence s'est située principalement au niveau des coûts. Ricoh a fait une offre exceptionnelle pour conserver le contrat.

Renouvellement partiel du réseau informatique communal



Du fait de l'ancienneté de certains composants et de leur hétérogénéité due à l'ajout successif

d'équipements au fur et à mesure de l'extension des bâtiments et des prestations communales, il a été décidé de remplacer les équipements réseau. Le projet a été piloté à l'interne, en collaboration avec la société Tebicom, située à Lonay et spécialisée dans ce domaine. Le choix des équipements s'est porté sur la marque Cisco car ils sont solides, durables, performants et très stables. Tebicom, qui dispose d'une connaissance accrue des technologies et configurations, a aussi pu proposer des prix très attractifs grâce à son statut de revendeur officiel Cisco.

Formation des utilisateurs à la sécurité informatique

Le facteur humain étant l'un des maillons faibles de la sécurité informatique, le Service des finances a mis en place une formation sur la sécurité informatique pour atténuer au maximum ce risque. En effet, selon les études, entre 50 % et 90 % des incidents de sécurité sont attribués au facteur humain.

Le choix s'est porté sur une plateforme d'e-learning. Solution privilégiée pour ses nombreux avantages dont, notamment, la flexibilité, l'organisation facilitée, la modularité au travers de sessions de courte durée permettant un accroissement de la concentration et un meilleur taux de rétention d'informations. De plus, elle est participative et ludique.

Cette plateforme de formation a été disponible d'octobre 2018 à fin septembre 2019. Environ 80 % des utilisateurs ont effectué la totalité des modules de formation recommandés, dix-sept personnes ont partiellement atteint l'objectif et cinq n'ont pas participé.

Audit de sécurité



Dans le but d'obtenir un état des lieux du niveau de sécurité des infrastructures informatiques communales, la société Sécublabs SA, active à l'Innovation Park de l'EPFL, a été mandatée pour effectuer un test d'intrusion à l'automne 2019. Il en est ressorti qu'il n'a pas été possible de compromettre le domaine informatique de la Commune

de la Commune.

et que plusieurs bonnes pratiques sont déjà en place. Toutefois, des améliorations pourraient être apportées. En voici les principales :

- Renforcer la politique des mots de passe.
- Mettre à jour les postes encore sous Windows 7.
- Limiter les droits administrateur accordés aux utilisateurs.

Ces points seront traités durant l'année 2020.

De plus, malgré différents tests effectués, les experts de Séculabs n'ont pas réussi à mettre en péril la sécurité du site web « www.ecublens.ch ».

*Mathias Hilpert,
Responsable informatique*

